



GRAND PROJET DE VILLE

Q u a r t i e r d e M a l p a s s é

J u i n 2 0 1 0

Information chantier

Le Programme de Rénovation Urbaine du quartier et du vallon de Malpassé se prépare. Une convention sera signée au début de l'été 2010 par tous les partenaires concernés.

Cette convention fixe les contributions de chacun et apportera les moyens pour agir.

Mais avant même cette signature et faisant suite à la réalisation du centre social en 2007, trois chantiers démarrent dans le vallon :

- Projet Massabielle
- Projet Amétis
- Nouvelle voie U104

Ce dépliant d'information vous présente ces premiers chantiers.

Les partenaires du projet de rénovation urbaine :

L'Etat (ANRU), la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, le Conseil Régional PACA, Habitat Marseille Provence, l'Association Foncière Logement

Juin 2010 : Lancement de différents chantiers au cœur du Vallon de Malpassé

- JUIN 2010 :**
- C** Poursuite du chantier de l'opération « Massabielle »
Locaux associatifs, terrains de jeux
Durée des travaux : 7 mois
Achèvement : Déc. 2010
 - A** Lancement du chantier de la Résidence Seniors et de la Maison Médicalisée (SCI du vallon – AMETIS)
70 logements pour personnes âgées
Maison médicalisée (centre de dialyse, cabinets médicaux)
Durée des travaux : environ 14 mois
 - B2** Lancement du chantier de la **Maison des Solidarités** (Société AMETIS pour le compte du Conseil Général 13)
Installation de services sociaux pour le compte du Conseil Général
Durée des travaux : environ 12 mois
- SEPTEMBRE – OCTOBRE 2010**
- 0** Lancement du chantier de la nouvelle voie de desserte du Vallon de Malpassé – U 104 – et de la placette du collège (Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole – Ville de Marseille)
Durée des travaux : 9 mois pour la voirie + 4 mois (fin 2011) pour la placette publique du Collège
- À PARTIR DE NOVEMBRE 2010**
- B1** Lancement du chantier AMETIS des locaux
 - B3** d'activités (bureaux et cabinets médicaux) sur la parcelle B 1 et B3

Ce qu'il faut savoir :

L'ensemble de ces chantiers devraient aboutir fin 2011

Ils ne créeront aucune modification des plans de circulation.

Les travaux créeront quelques nuisances pendant les phases de terrassement.
Merci d'avance pour votre compréhension

Ces travaux n'auront aucune incidence sur les bâtiments existants.



A noter

Dès la signature de la convention, une information sera proposée aux habitants sur l'ensemble du projet de quartier, la réhabilitation des logements, les constructions neuves, les démolitions et les relogements, les aménagements et les équipements, l'emploi par le biais de réunions, de panneaux d'information, de dépliants et de permanences.

Vous avez des questions ?

Pour toute question concernant le projet d'ensemble :

Grand Projet de Ville de Marseille

Tél. : 04 91 12 94 40

Pour les opérations AMETIS :

Tél. : 04 96 11 01 70

Pour les opérations de voirie (à partir d'Octobre 2011)

MPM : Direction des Infrastructures

Tél. : 04 91 99 99 00

Pour les questions d'emploi et dispositif Z.F.U.:

Pôle Emploi de Frais-Vallon - St Jérôme

ainsi que la Mairie des 13/14^e arr.



GRAND PROJET DE VILLE

Parc Club des Aygaldes - Bat. E
55, Bd. du Capitaine Gèze
13014 Marseille

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine